Plum

De:	[redacted]
Envoyé:	jeudi 7 octobre 2021 15:03
À:	contact.mairie@ville-lachapellesaintmesmin.fr; Plum
Objet:	PLUm
Pièces jointes:	PLUm PPRI La Chapelle.JPG

Bonjour,

A la lecture du dossier, concernant le rsique inondation PPRI chapitre 6.1.3.f2f

je suis étonné de voir que l'urbanisation soit encore possible dans une zone inondable

* avec risque majeur, rue du petit courant 2 terrains viennent d'être vendus dont un est déjà habité !!

* avec risque moindre, que le secteur entre l'allée et la rue de Monteloup soit encore en zone d'urbanisation différé,

un lotissement y a longtemps été prévu les "cacoux" rest encore possible.

Ne pourrait-on pas profiter de ce risque pour transformer ce secteur, soit en jardins familiaux soit en parc public ?

Ce qui est choquant c'est qu'un risque soit identifié et quantifé et que le PLUm n'interdise pas l'urbanisation.

Comnien de logements seraient perdus ?

Courtoisement

[redacted]